



Ne pas diffuser aux Etats-Unis, Canada, Australie ou Japon

Succès de l'introduction en Bourse d'ASK sur Euronext à Paris

- ▶ Augmentation de capital de 21,9 M€
- ▶ Prix de l'action fixé à 7,70 €
- ▶ Début des négociations le 2 juillet

ASK
LISTED
EURONEXT

ASK, spécialiste des solutions "sans-contact" sécurisées destinées aux marchés de l'Identité et du Transport, annonce la réussite de son introduction en Bourse et l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment C (code ISIN : FR0011980077 – code mnémonique : ASK).

Le conseil d'administration d'ASK, réuni ce jour, a fixé le prix d'introduction à 7,70 € par action permettant la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 21,9 M€ (prime d'émission incluse). Le nombre de titres émis s'établit à 2 845 221. A l'issue de l'opération, le capital d'ASK est désormais composé de 7 545 221 actions. La capitalisation boursière d'ASK s'élève à 58,1 M€ à l'issue de l'opération.

Le règlement-livraison des actions nouvelles interviendra le mardi 1^{er} juillet 2014. Les actions seront négociables sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment C, à compter du mercredi 2 juillet 2014, en cotation en continu.

▶ **Une ambition de forte croissance rentable : 100 M€ de chiffre d'affaires à horizon 2017**

ASK s'est fixé pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 100 M€ à horizon 2017, essentiellement à travers une dynamique de croissance organique sur ses marchés clés.

Cette levée de fonds réalisée à l'occasion de l'introduction en Bourse d'ASK sur Euronext Paris, dote la société de moyens financiers pour :

- ▶ **Renforcer sa structure financière ;**
- ▶ **Accroître sa présence aux Etats-Unis ;**
- ▶ **Accélérer son plan de développement stratégique :**
 - en finalisant sa transformation industrielle pour atteindre les standards de productivité de l'industrie (automatisation et capacités de production) ;
 - en consolidant son leadership technologique à travers un doublement de ses ressources de R&D ;
 - en renforçant la couverture commerciale sur les zones clés : Europe, Etats-Unis et Amérique Latine.



A l'occasion de la réalisation de l'introduction en Bourse d'ASK sur Euronext à Paris, Julien Zuccarelli, Directeur général de la société, déclare :

« Je tiens à remercier nos actionnaires historiques, la cinquantaine d'investisseurs institutionnels et les plus de 2 300 investisseurs individuels de la confiance qu'ils nous ont accordée en participant à l'introduction en Bourse d'ASK. Grâce aux fonds levés, ASK dispose des moyens financiers nécessaires pour lui permettre de mener à bien son plan de développement sur des marchés en forte croissance. »

Intermédiaires financiers



Chef de file & Teneur de livre



**Co-Chef de file
& Membre du syndicat de placement**

Partenaires de l'opération



Conseils juridiques



Commissaires aux comptes



Communication financière

A propos d'ASK

ASK est un spécialiste des solutions "sans-contact" sécurisées à destination des applications sensibles liées aux individus. Créé en 1997, ASK a développé une technologie brevetée basée sur un procédé unique d'impression argentique, permettant d'apporter une véritable réponse aux enjeux de sécurité et de fiabilité de ses marchés. ASK propose ainsi une gamme complète de cartes sans contact et d'inlays (couverture électronique et antenne embarquées) pour les passeports, les cartes de transports, les tickets, ainsi que des terminaux, des OS et des services de personnalisation.

Grâce à cette technologie innovante et à son organisation mondiale établie avec des unités de fabrication en Europe (France), en Asie (Chine) et aux Etats-Unis, ASK est aujourd'hui l'acteur de référence du "sans-contact" sécurisé pour les marchés de l'Identité (e.ID) et du Transport. En e.ID, ASK accompagne depuis 2006 les plus belles références mondiales, fournissant notamment les inlays pour les passeports américain, britannique,



français, israélien, philippin, etc. Sur le marché du Transport, ASK a affirmé son leadership depuis 2001 en accompagnant plus de 103 villes à travers 27 pays dans le monde, dont Atlanta, Chicago, Dubaï, Lisbonne, Londres, Mexico, Miami, Paris, Singapour, Sydney, Tel Aviv, etc.

Plus d'informations sur ASK-Contactless.com

Contacts

ASK Directeur Général Julien Zuccarelli Tél. : +33 (0)4 97 21 48 56 investisseur@ask.fr	ACTUS finance & communication Relation investisseurs Mathieu Omnes Tél. : + 33 (0)1 72 74 81 87 momnes@actus.fr	ACTUS finance & communication Relation presse Jean-Michel Marmillon Tél. : + 33 (0)1 53 67 07 80 jmarmillon@actus.fr
--	--	---

Caractéristiques générales de l'offre

▶ Codes de l'action

- ▶ Libellé : ASK
- ▶ Code ISIN : FR0011980077
- ▶ Code mnémonique : ASK
- ▶ Lieu de cotation : Euronext Paris, compartiment C
- ▶ Classification ICB : 2737 Equipements électroniques
- ▶ Les actions ASK sont éligibles au PEA-PME



▶ Prix de l'offre

Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global est fixé à 7,70 € par action.

▶ Taille et produit brut de l'offre

2 845 221 actions ont été allouées dans le cadre de l'offre

- ▶ 2 269 410 actions allouées dans le cadre du placement global (représentant environ 17,5 M€ et 80% du nombre total d'actions allouées) ;
- ▶ 575 811 actions allouées dans le cadre de l'offre à prix ouvert (représentant environ 4,4 M€ et 20% du nombre total d'actions allouées). Les fractions d'ordres A1 seront servies à 100,0% et les fractions d'ordres A2 seront servies à 100,0%.

Le produit brut total de l'émission s'élève à environ 21,9 M€ d'augmentation de capital (prime d'émission incluse).

Les actionnaires financiers de la Société (à savoir Innovation Capital, Equimax Investments, Cosette International, Troismer, Amundi Private Equity et Bluesky Capital) ainsi que les prêteurs obligataires de la Société (à savoir les sociétés Kreos Capital III (UK) et Siparex Proximité Innovation) ont participé à l'opération à hauteur d'un montant total d'environ 3,6 M€, dont respectivement 1,150 M€ et 550 K€ par compensation de créance des prêteurs obligataires et de certains actionnaires financiers de la Société.

L'opération ne donnera pas lieu à l'exercice de l'option de surallocation consentie aux Chefs de File.

Sur la base d'un capital social désormais composé de 7 545 221 actions, la capitalisation boursière d'ASK s'élève à 58,1 M€.



Calendrier indicatif de l'opération

1 ^{er} juillet 2014	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
2 juillet 2014	Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris

Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du Prospectus, visé le 11 juin 2014 sous le numéro 14-287 par l'Autorité des marchés financiers, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès d'ASK, 2260 Route des Crêtes 06560 Valbonne, et sur les sites www.ASK-Bourse.com et www.amf-france.org.

Facteurs de risque

Les investisseurs et le public sont invités à prendre attentivement connaissance des risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » de la Partie I et à la section 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la Partie 2 du Prospectus visé par l'AMF le 11 juin 2014 sous le numéro 14-287.

Avertissement

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à ASK ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « Directive Prospectus »).

Le présent communiqué de presse ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public d'actions ou d'autres titres financiers de ASK. Ce communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et non un prospectus.

La diffusion de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions ou autres titres financiers de ASK ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de titres financiers aux Etats-Unis d'Amérique ni dans aucun autre pays, y compris au Canada, en Australie et au Japon. Les actions de ASK ne pourront être offertes souscrites ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de ASK n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et ASK n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis d'Amérique.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres.

Ce document ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué qu'aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni ou (ii) sont des « investment professionals » (à savoir des personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement) selon l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005 » (l'« Ordre ») ou (iii) sont des « high net worth entities » ou toute autre personne entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre (« high net worth entities », « unincorporated associations », etc.) (ci-après dénommées ensemble les « Personnes Qualifiées »). Toute invitation, offre ou accord de souscription, d'achat ou autre accord d'acquisition des actions ASK ne pourront être proposés ou conclus qu'avec des Personnes Qualifiées. Les actions ASK visées dans le présent communiqué de presse ne pourront être offertes ou émises au profit de personnes situées au Royaume-Uni autres que des Personnes Qualifiées. Toute personne autre qu'une Personne Qualifiée ne devra pas agir ou se fonder sur le présent communiqué de presse ou l'une quelconque des informations qu'il contient.



Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs du Groupe ASK ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe ASK. Le Groupe ASK opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Le Groupe ASK n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Le Groupe ASK ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.